

## ACTIVITES SOCIALES ET DE LOISIRS 2019

- **CARTES CEZAM**

N'hésitez pas à en faire la demande auprès du Comité Social Economique courant janvier. Nous vous rappelons que la carte CEZAM est gratuite pour le salarié, mais une participation de 2 euros par personne est demandée pour les conjoints et enfants.

- **STUDIOS**

Le C.S.E. est toujours propriétaire de : 2 studios à Serre Chevalier et de 4 studios à St-Raphaël, qui ont été proposés aux salariés, à la location, en novembre dernier.

- **MOBIL HOME & GITES** : 4 destinations : **Bréhadour - Le Croisic - Mesquer et Cap de Bréhat** vous ont été proposées sur deux week-end de mai : week end de l'ascension du 30 mai au 2 juin, week-end de la pentecôte du 8 juin au 10 juin.
- **SORTIES FAMILIALES** :  
Afin de satisfaire le maximum de demandes, les élus reconduisent, en fonction des finances du CSE en juin 2019 :  
un Week end ville début octobre et/ou une sortie familiale fin 2019
- **CINEMA** : Les places Gaumont, Cinéville, le Palace (Saumur) et Cinémovida (Cholet) restent à 5 € pour 2019 et sont en vente lors des permanences du C.S.E. (5 places maximum/salarié/mois règlement par chèque ou en espèce). Pour les salariés travaillant sur Saumur, vous pouvez grouper vos commandes par établissement. La personne qui recueille les commandes groupées de Saumur est Mme BONDE Noémie à l'IME le Coteau (merci de régler uniquement par chèque).
- **TEMPS CONVIVIAL ENTRE COLLEGUES**  
Le C.S.E. vous offre une participation à hauteur maximale de **20€/salarié/an**, pour un temps convivial entre collègues, à votre initiative. Pour cela, merci de déposer au C.S.E. votre proposition écrite, avec le nom, prénom et le nombre de salariés concernés. Un chèque global sera fait à l'ordre du prestataire de l'activité. Cette activité peut s'organiser tout au long de l'année **en prenant soin d'avertir le C.S.E. une semaine à l'avance**, n'attendez pas le dernier moment.
- **PRET AUX SALARIES** : Sujet à l'étude.
- **CHEQUES LIRE** : Ils vous seront offerts en fin d'année, en fonction des fonds disponibles.
- **CHEQUES vacances** : Voir information au dos de la plaquette.

*Pour les Elus du C.S.E. de l'ASEA—Commission Culture et Loisirs*

PG/MFV n° 28-19